

Synthèse du rapport sur la mobilisation du domaine privé de l'Etat au profit de l'investissement au titre de l'exercice 2017

❖ Soutien de l'investissement productif

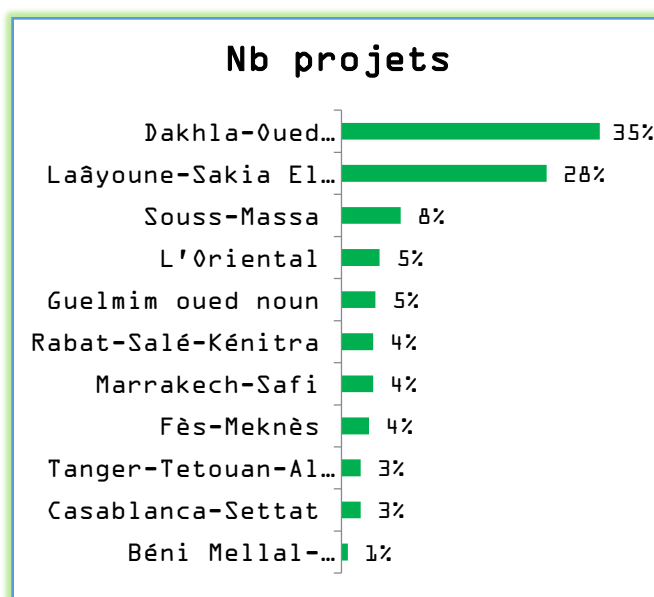
En vertu de la Lettre Royale du 9 Janvier 2002, il a été procédé à la modification des dispositions de l'article 82 du décret Royal du 21 avril 1967 portant règlement général de comptabilité publique à l'effet d'autoriser la cession des terrains de l'Etat par :

- Arrêté des Walis de région pour des projets dans les secteurs de l'Industrie, de l'Agro-industrie, du Tourisme, de l'Habitat, de l'Artisanat, des Mines, de la Santé, de l'Energie, de l'Education et de la Formation lorsque l'investissement est inférieur à 200 Mdh ;
- Arrêté du Ministre des Finances pour les projets dont l'investissement est supérieur ou égal à 200 Mdh ou pour ceux en dehors des secteurs susvisés quel que soit leur montant.

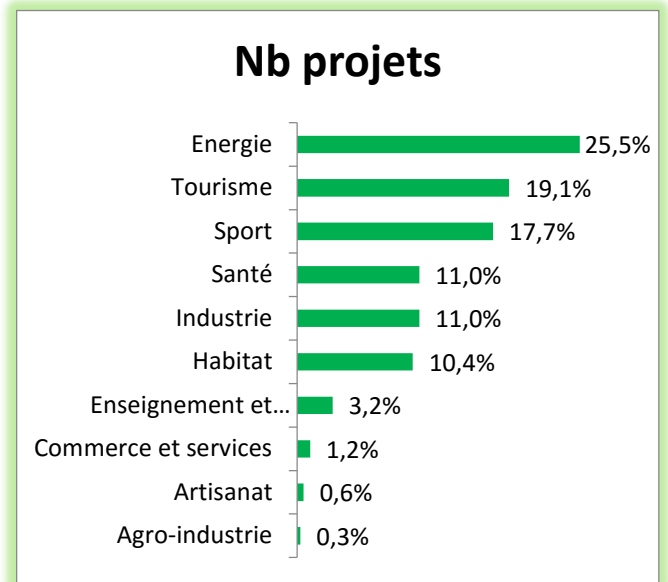
345 projets ayant pour support un foncier relevant du domaine privé de l'Etat ont été approuvés au titre de l'exercice 2017, pour une superficie globale de l'ordre de 13.475 Ha, un investissement projeté de 11.004 Mdh et la création escomptée de 12.548 emplois.

Ces projets ont été approuvés dans le cadre de la gestion déconcentrée.

63% des projets sont concentrés au niveau de deux régions (Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra).

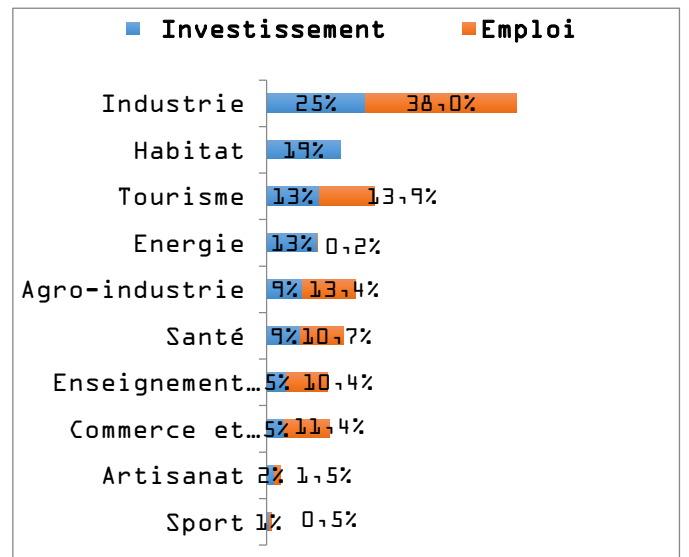


Environ 63% des projets sont concentrés au niveau de trois secteurs d'activité à savoir l'Energie, le Tourisme et le Sport.



57% de l'investissement est concentré au niveau des secteurs de l'Industrie, de l'Habitat et du Tourisme.

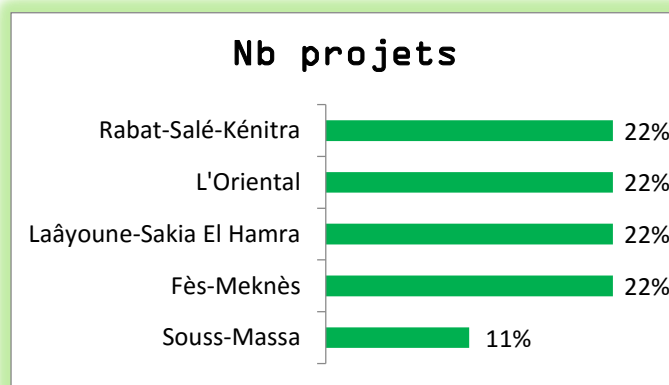
52% de l'emploi est porté par les secteurs de l'Industrie et du Tourisme.



Il découle de ce qui précède que deux régions (Dakhla-Oued Eddahab et Laâyoune-Sakia El Hamra), ainsi que trois secteurs d'activité (l'Energie, le Tourisme et le Sport) concentrent l'essentiel des projets envisagés.

❖ Mobilisation au profit du Holding Al Omrane

178 ha au profit de 9 projets ont été mobilisés en faveur du Holding Al Omrane au cours de l'année 2017 pour un investissement projeté de 662 Mdh.



❖ Partenariat Agricole

Dans le cadre du partenariat public-privé, et à l'effet d'accompagner le développement du secteur agricole, l'Etat marocain a mobilisé à partir de 2004 des terrains agricoles faisant partie de son domaine privé.

L'objectif assigné à ce partenariat vise :

- La promotion de l'investissement dans le secteur agricole ;
- La mise à niveau des principales filières agricoles (arboriculture fruitière, agriculture maraichère, élevage, viticulture, oléiculture ...)

Pour ce faire, l'approche retenue en la matière consiste en :

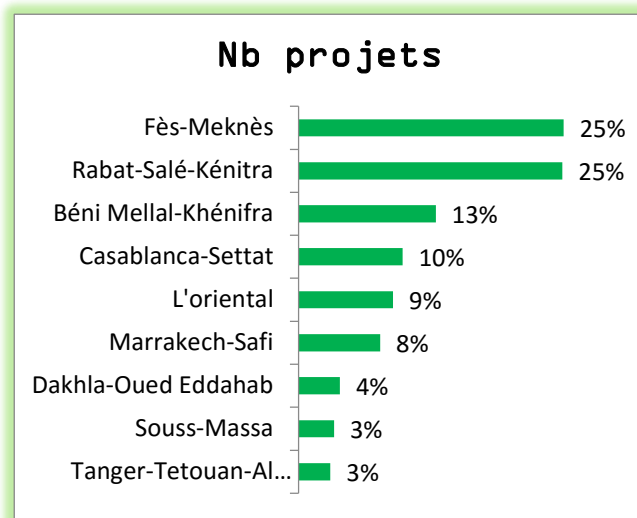
- La mise à disposition des investisseurs de terrains agricoles dans le cadre de la location longue durée en vue de permettre une rentabilité significative des projets ;
- La mise à contribution des entrepreneurs dans le domaine agricole et agro-industriel en vue de satisfaire la demande interne et internationale.

L'attribution des terres agricoles aux opérateurs privés repose sur la circulaire n°2/2007 du 29 Janvier 2007 du Premier Ministre relative aux modalités de location des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, ainsi que sur les règlements des appels d'offres.

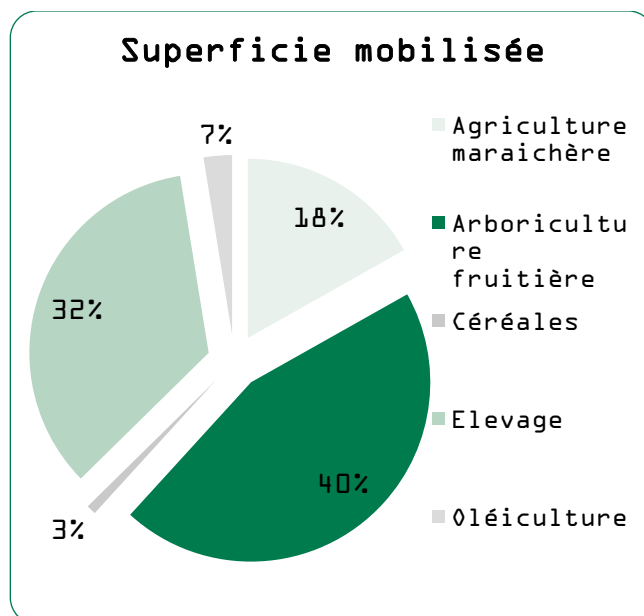
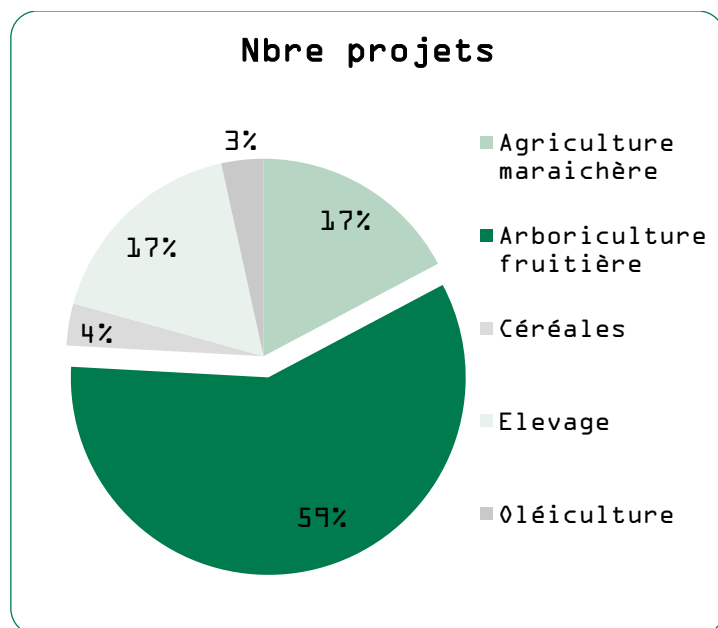
Au total, une superficie de l'ordre de 107.120 Ha a été mobilisée, à ce jour, pour appuyer 892 projets. Le montant prévisionnel des investissements projetés s'élève à près de 20,57 MMdh et le nombre d'emplois escomptés à 55.296 postes.

Au titre de l'exercice 2017, 71 conventions ont été signées dans le cadre du partenariat agricole portant sur une superficie de 4.106 Ha, un investissement projeté de 692,8 Mdh et la création à terme de 1.741 emplois.

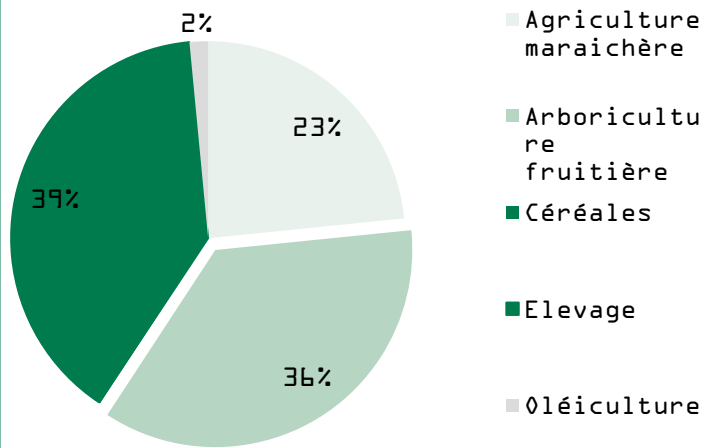
63% des projets sont concentrés au niveau de trois régions (Fès-Meknès, Rabat-Salé-Kénitra, et Béni Mellal-Khénifra) pour une superficie de l'ordre de 3.120 Ha.



La répartition par filière au titre de l'année 2017 fait ressortir que 3 filières concentrent 93% de la superficie globale mobilisée. Il s'agit de l'arboriculture fruitière, l'élevage et l'agriculture maraîchère.



Investissement projeté



Emploi escompté

